

Perpignan, le 8 juillet 2021

Décision n°2021-054 du 8 juillet 2021 proclamant les résultats de l'élection des représentants des usagers aux conseils de l'école doctorale ENERGIE ET ENVIRONNEMENT (ED305) et de l'école doctorale INTER-MED (ED544)

**SCRUTINS exclusivement par voie électronique par internet
du mardi 6 juillet 2021 à 9h00 jusqu'au jeudi 8 juillet 2021 à 9h00**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, notamment son article 9 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu les règles relatives à l'élection et à la nomination des membres du conseil des écoles doctorales 544 et 305, votées le 2 février 2018 par le conseil d'administration ;

Vu la décision n°2021-049 du 19 mai 2021 fixant les modalités d'organisation du vote électronique à l'Université de Perpignan Via Domitia ;

Vu la décision n°2021-050 du 1er juin 2021 portant organisation pour l'élection des représentants des usagers aux conseils de l'école doctorale ENERGIE ET ENVIRONNEMENT (ED 305) et de l'école doctorale INTER-MED (ED 544) ;

Vu la décision n°2021-053 du 23 juin 2021 fixant les candidatures à l'élection des représentants des usagers aux conseils de l'école doctorale ENERGIE ET ENVIRONNEMENT (ED305) et de l'école doctorale INTER-MED (ED544) ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif du 31 mai 2021 ;

Vu le tirage au sort réalisé le 23 juin 2021 ;

Vu les avis techniques de l'expert indépendant du 24 juin 2021 et du 8 juillet 2021 ;

Vu l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement des suffrages du 8 juillet 2021,

DECIDE

Article 1 - Sont déclarés élus au conseil de l'école doctorale ENERGIE ET ENVIRONNEMENT (ED305) à compter du 8 juillet 2021 :

Collège usagers de l'ED305 : 4 sièges, le cas échéant dans l'ordre de présentation après tirage au sort :

• Liste « Recherche et Doctorat »

TITULAIRES(S)	SUPPLEANT(S)
M. Théo PLENET	Mme Christelle PARCHEMIN
Mme Hanane BENMAGHNIA	M. Pierrick FENIES
Mme Diane LE ROUX	X
M. Abdoul-Razak MOUSSA TANKARI	X

Article 2 - Sont déclarés élus au conseil de l'école doctorale **INTER-MED (ED544)** à compter du 8 juillet 2021 :

Collège usagers de l'ED544 : 4 sièges, le cas échéant dans l'ordre de présentation après tirage au sort

• Liste « ENSEMBLE, soutenons l'INTER-MED »

TITULAIRES(S)	SUPPLEANT(S)
M. Mathieu PEILLARD	Mme Marie FEMELI

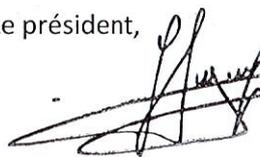
• Liste « Union doctorale interdisciplinaire de l'ED544 »

TITULAIRES(S)	SUPPLEANT(S)
M. Ibrahim LAWALI TASSIOU	Mme Eva FERGANI
Mme Emilie LEROUX	Mme Margault COSTE
M. Rafael PAREDES RAMONES	M. Ramcene EMMANUEL

Article 3 - Exécution et publication de la présente décision :

Le directeur général des services, les directeurs des écoles doctorales 305 et 544 et la responsable du service de la recherche et de la valorisation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de l'université et qui sera publiée sur la liste de diffusion « étudiants » et « admin-info » et sur le site internet de l'Université.

Le président,



Yvan AUGUET

